

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

La Perroche - Projet de rechargement en sable

Annexe 2

PLAN DE SITUATION



Extraction de Boyardville

Rechargement



Kilomètres



Photo 1



Photo 2

Photo 1



Photo 2



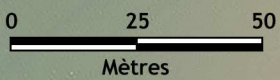
Annexe 4
PLAN DU PROJET



140 CK 366
Propriétaire : Etat Ministère de l'Agriculture
impact : env. 900 m²

Rechargement de 7000 m³ de sable

140 CH 401
Propriétaire : Etat Ministère de l'Agriculture
impact : env. 50 m²

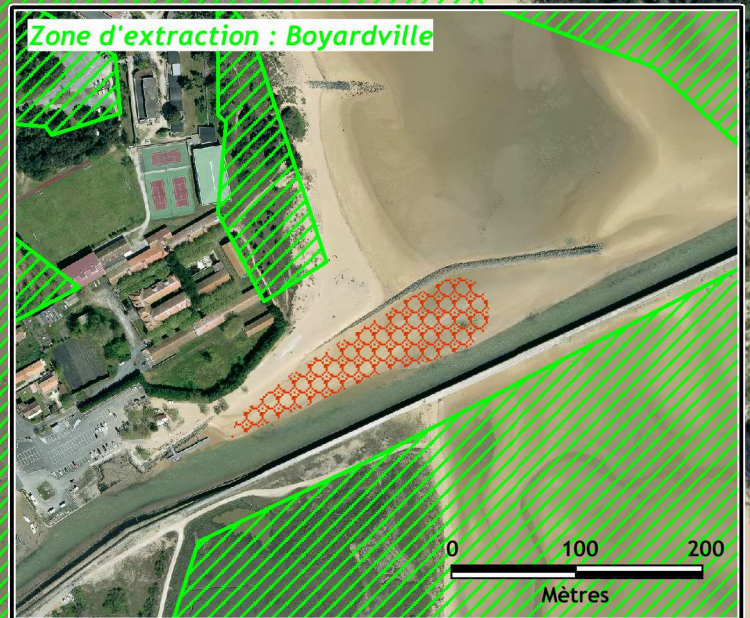


Annexe 6
PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES
NATURA 2000

Pertuis charentais



0 25 50
Mètres



La Perroche - Projet de reshègement en Saie
Annexe 6
PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES
ZNIEFF 1 et 2

Marais de La Perroche

Forêt de Saint-Trojan

Zone d'extraction : Boyardville



0 25 50
Mètres

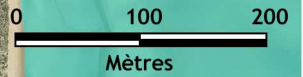
0 100 200
Mètres





Annexe 6
PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES
Parc Naturel Marin



Zone d'extraction : Boyardville

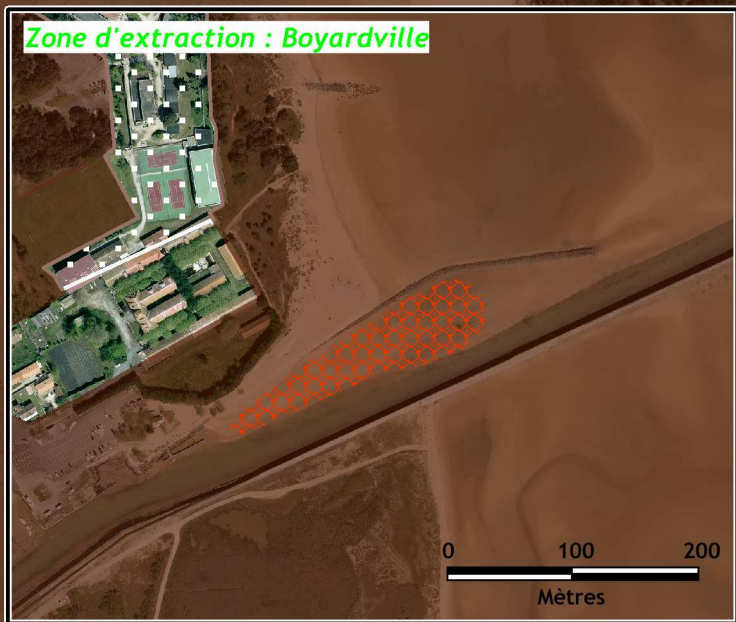


Légende

	Site classé
	Site inscrit



Zone d'extraction : Boyardville



0 100 200
Mètres



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000



Ce formulaire est à remplir sous la responsabilité du porteur du projet.

Il fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidence ou leur caractère négligeable.

Ce formulaire permettra au service administratif instruisant le dossier de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Il permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence.

Attention, si tel n'est pas le cas, et qu'une incidence non négligeable est possible, un dossier complet d'évaluation sera établi

1 - Coordonnées du porteur de projet

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME – DDDM – Service Protection du Littoral

4 avenue Victor-Louis Bachelar – CS 10273 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

contact : S. PUEYO - 05 46 87 88 31 - sebastien.pueyo@charente-maritime.fr

2 – Localisation des travaux

a) Zone de réensablement

Commune : **Dolus d'Oléron**

Lieu-dit : **Plage de La Perroche**

Objet: **Réensablement du cordon dunaire (7000 m3)**

Coordonnées GPS début de Travaux:

Lat : **45°54'01"**

Long : **- 01°17'37"**

Coordonnées GPS fin de Travaux:

Lat : **45°53'58"**

Long : **- 01°17'31"**

b) Zone d'extraction

Commune : **Saint-Georges-d'Oléron**

Lieu-dit : **Boyardville**

Objet: **zone d'engraissement permettant l'extraction de sable**

Coordonnées GPS début de Travaux:

Lat : **45°58'08"**

Long : **- 01°14'09"**

Coordonnées GPS fin de Travaux:

Lat : **45°58'12"**

Long : **- 01°14'00"**

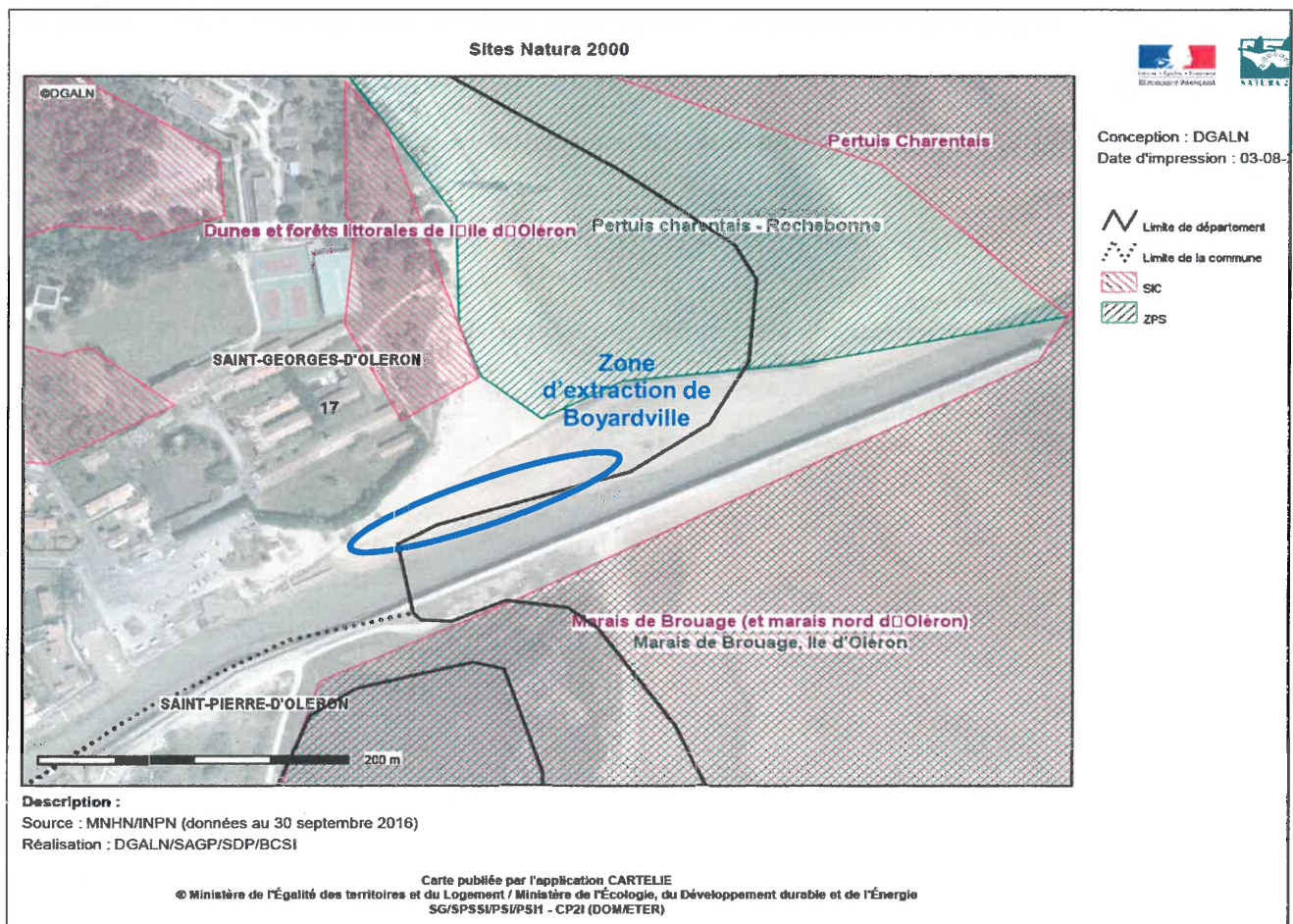
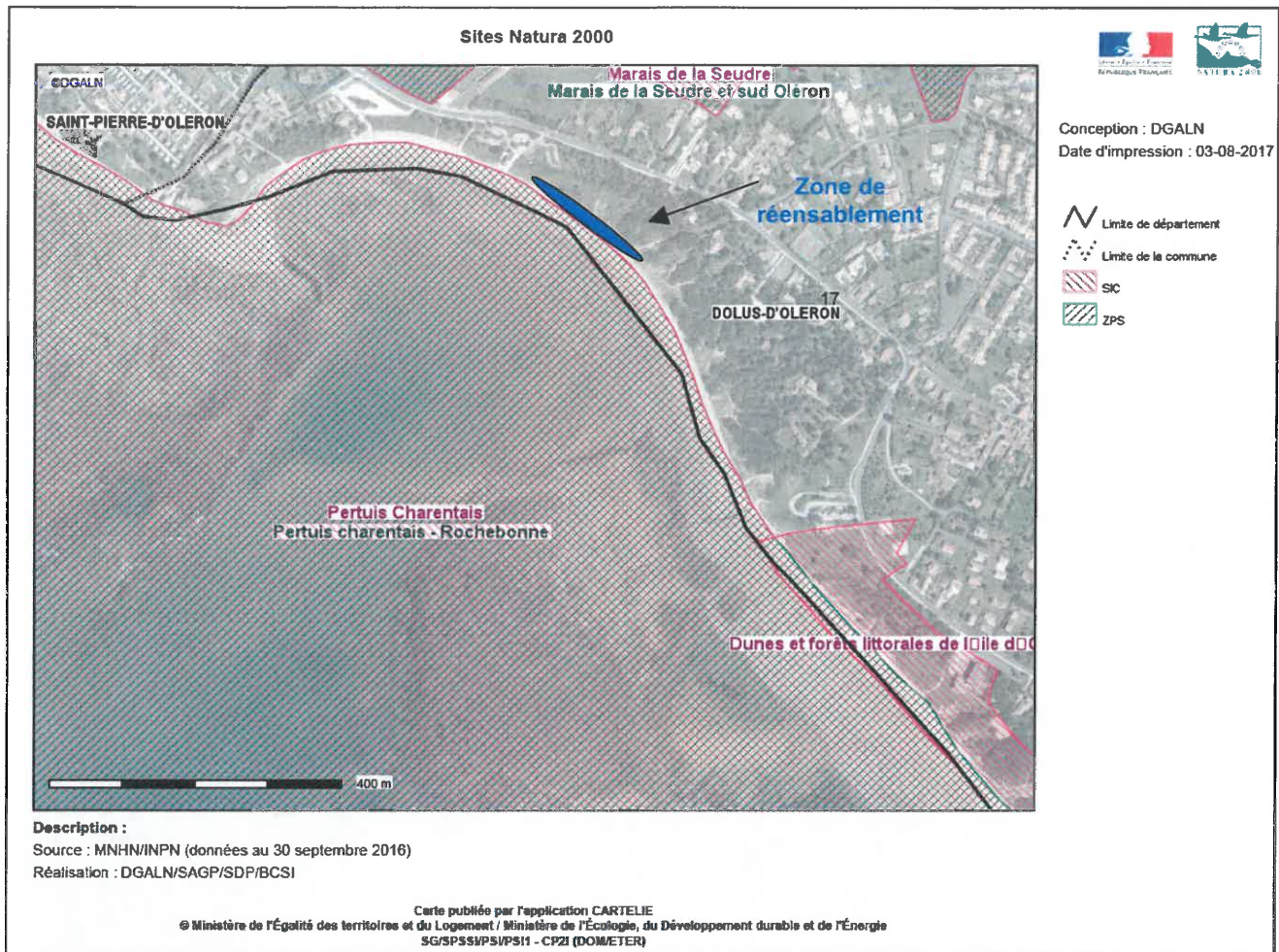
3 - Sites Natura 2000 dans lesquels le projet est situé

Le tableau suivant recense les sites Natura 2000 marins et littoraux. Le porteur de projet cochera les sites susceptibles d'être affectés et indiquera le(s) site(s) dans le(s)quel(s) se situe l'emprise de l'occupation envisagée.

Code européen	Dépt.	Nom du site	Cocher le site concerné
SIC FR5400469	17, 85	Pertuis Charentais (marin)	
ZPS FR5412026	17, 85	Pertuis Charentais – Rochebonne (marin)	
SIC FR5400446	17, 79	Marais Poitevin (terrestre et marin)	
ZPS FR5410100	17, 79	Marais Poitevin (terrestre et marin)	
SIC FR5400424	17	Ile de Ré : Fier d'Ars (terrestre et marin)	
ZPS FR5410012	17	Fier d'Ars et fosse de Loix (terrestre et marin)	
SIC FR5400429	17	Marais de Rochefort (terrestre et marin)	
ZPS FR5410013	17	Anse de Fouras, marais de Rochefort (terrestre et marin)	
SIC FR5400430	17	Basse vallée de la Charente (terrestre et marin)	
ZPS FR5412025	17	Estuaire et basse vallée de la Charente (terrestre et marin)	
SIC FR5400431	17	Marais de Brouage et marais nord d'Oléron (terrestre et marin)	
ZPS FR5410028	17	Marais de Brouage, Oléron (terrestre et marin)	
SIC FR5400432	17	Marais de la Seudre (terrestre et marin)	
ZPS FR5412020	17	Marais et estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron (terrestre et marin)	
SIC FR5400434	17	Presqu'île d'Arvert (terrestre et marin)	
ZPS FR5412012	17	Bonne Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin (terrestre et marin)	
SIC FR5400438	17	Marais et falaises des coteaux de Gironde (terrestre et marin)	
ZPS FR5412011	17	Estuaire de la Gironde : marais de la rive nord (terrestre et marin)	
SIC FR7200677	33, 17	Estuaire de la Gironde (marin et terrestre)	

Les travaux ne sont pas situés dans un site Natura 2000 mais à proximité des sites Natura 2000 - Pertuis charentais et Pertuis charentais-Rochebonne.

4 – Cartographie



5 - Présentation du projet (usage et fonctionnement général envisagé)

- *Périodes de travaux :*

La durée des travaux est estimée à 1 mois. Travaux à la Marée (Basse mer).

- *Organisation des accès (itinéraire, parking, cheminement piéton,...) :*



L'accès à la zone de travaux se fera par la cale de mise à l'eau de la plage de la Perroche à 200 m au Nord du réensablement.

Un arrêté interdisant la circulation piétonne sur la zone de travaux sera pris par la mairie de Dolus d'Oléron.

- *Nature des installations prévues :*

VRS : Véhicule Réfectoire Sanitaire

Zone d'installation de chantier fermée par des barrières type HERAS

- *Matériel utilisé :*

Tombereau, pelle et bull

6 - Description des travaux :

L'objectif des travaux est de réensabler/restaurer le profil du cordon dunaire afin de répondre à la problématique d'érosion en zone littorale et de prévenir d'éventuelles submersions marines.



7 - Exposé argumenté identifiant et démontrant l'absence d'incidences du projet

7.1 Incidences temporaires sur le milieu physique liées aux travaux

Topographie / bathymétrie

Les travaux ayant pour but de réensabler la plage contre l'érosion et les submersions marines, un impact sur la topographie locale est à attendre.

→ Les incidences des travaux sur la topographie locale seront jugées faibles.

Hydrodynamique

En phase de travaux, le projet n'aura pas d'effet sur l'agitation et la courantologie.

→ Le réensablement aura une incidence nul sur l'hydrodynamique.

Eaux superficielles

Au vu de la localisation des travaux, l'occurrence de la pollution accidentelle des eaux de ruissellement sera faible et pourra être prévenue.

→ Toutes les mesures seront prises pour éviter les pollutions accidentelles des eaux superficielles et souterraines sur le chantier.

Géologie/sédimentologie

Pour le rechargement une zone source est envisagée, il s'agit du secteur de Boyardville. Les sables apportés seront acheminés sur le site très probablement en mode routier.

Les engins circuleront uniquement sur la zone d'emprise des travaux. Ainsi, les multiples rotations d'engins sur l'estran et l'apport de matériaux entraîneront une modification de la structure du sol par tassement et apport de nouveaux matériaux. A l'issue des travaux, les désordres occasionnés sur l'estran liés aux passages répétés des engins seront imperceptibles grâce au nivellement naturel par la marée et la remise en état de l'estran en fin de chantier.

→ Ainsi, le réensablement aura un impact temporaire, faible à nul sur la sédimentologie.

Effet d'une pollution sur les activités aquatiques

Un déversement accidentel de carburant ou d'huile provenant d'engins de chantier peut être préjudiciable aux usages de l'eau dans le secteur d'étude.

Cependant, toutes les mesures seront prises pour éviter ou stopper les pollutions potentielles en phase chantier. De plus, les travaux seront réalisés en-dehors de la période estivale.

→ En ce sens, les incidences du chantier sur les activités aquatiques seront faibles.

Sécurité publique

La présence d'engins et les zones en travaux peuvent poser des problèmes de sécurité publique. La zone d'intervention sera balisée et interdite au public. Les autorités compétences en matière de sécurité publique seront informées des dates de réalisation des travaux.

→ Les précautions prises pour éviter tout problème de sécurité sur le chantier permettent, si elles sont respectées, d'assurer que le projet ne présente pas d'impact sur cet aspect.

7.2 Incidences permanentes sur le milieu physique à l'issue des travaux

Topographie / bathymétrie

Le but du projet est reengraisser la plage. Les cotes topographiques du terrain naturel seront plus élevées à l'issue des travaux. Ainsi le pied de dune actuel sera renforcé et stabilisé.

→ Les incidences des opérations sur la topo-bathymétrie sont neutres.

Hydrodynamique

La propagation de la houle sera affectée par la modification de la topo-bathymétrie. Les hauteurs d'eau étant plus faibles après rechargement, la houle aura tendance à déferler un peu plus en amont sur l'estran. Les hauteurs de houle pouvant atteindre le pied de dune seront donc réduites.

→ L'incidence du projet sur la houle est donc positive.

Géologie / sédimentologie

En l'absence de données précises sur la granulométrie des sédiments en place sur la plage et le cordon dunaire de La Perroche, il est envisagé de favoriser l'emploi de sables moyens pour la réalisation du rechargement. Ces sédiments sont compatibles avec les usages balnéaires du site et résisteront mieux à l'action de la houle sur le site. Le site d'apport de Boyardville semble proposer ce type de matériaux.

→ Les incidences seront nulles

État des masses d'eau

Après la réalisation des travaux, l'état des masses d'eau superficielles et souterraines ne sera pas modifié dans la mesure où l'opération n'induit aucun prélèvement ni aucune activité susceptible d'entraîner une pollution des eaux, ou n'est susceptible d'impacter la ressource en eau.

→ Aucun effet négatif n'est attendu sur l'état des masses d'eau.

Usages des eaux

En phase d'exploitation le projet ne générera aucune pollution. Aucun impact n'est attendu sur la qualité des eaux souterraines et superficielles.

→ Aucune conséquence néfaste ne sera à craindre sur les usages des eaux, y compris sur le long terme.

Incidences sur la sécurité publique

A l'issue des travaux, les usages et accès sur ou à proximité de l'ouvrage seront rétablis.

→ Aucune conséquence ne sera à craindre sur la sécurité publique

7.3 Incidences sur le milieu naturel

L'emprise du projet n'interfère pas avec les sites Natura 2000 que ce soit la zone de réensablement ou la zone d'extraction. Néanmoins, elles sont à proximité des sites Natura 2000 FR 5400469 "Pertuis Charentais" et FR 5412026 "Pertuis Charentais-Rochebonne". Au regard des Formulaires Standards de données l'habitat le "1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse" et la faune pourraient être potentiellement concernés.

Cependant, au vu des volumes maximum extraits (7000m³), les incidences resteront faibles, l'extraction se faisant sur une zone d'engraisement. Quand à l'avifaune, elle pourrait être dérangée. L'estran constitue une zone d'alimentation pour les oiseaux de la ZPS. Le dérangement pourrait être causé par le bruit et la présence des engins pendant la phase chantier principalement.

→ Uniquement pendant la phase chantier, les incidences des travaux seront modérés et temporaires

Conclusion :

Au regard des éléments développés précédemment et des caractéristiques de l'opération de réensablement de la plage de La Perroche, on constate qu'aucune menace significative sur l'état de conservation des habitats et des espèces n'a été constatée

L'exposé permet de conclure à l'absence de susceptibilité d'incidences sur l'état de conservation du site, ***l'évaluation est terminée.***

Fait à Palafat le 16/08/2017

Signature


Le Responsable du service Protection du
Littoral - Mission MER,

Sébastien PUEYO

ANNEXE : Organisation du chantier sur les zones d'extraction

